

Le patrimoine français restera toujours chrétien, n'en déplaie à certains.

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 22 juillet 2020

Source [Le Salon] Alors que les [destructions et vandalismes de lieux chrétiens se multiplient](#), les laïcistes [s'en prennent](#) à un calvaire dans la Sarthe. Ce Christ en fonte du XIXe siècle avait été oublié au fond d'une grange pendant une cinquantaine d'années. Restauré, il [a été réinstallé](#) le 27 juin au bord d'un chemin de randonnée, sur une parcelle de 2 m² octroyée par la commune de Bazouges-Cré-sur-Loir.

La Fédération nationale de la libre pensée, dont on aimerait connaître le montant du financement public, s'offusque :

« Comment comprendre cette inauguration officielle, accompagnée d'une bénédiction, dans une République qui a séparé les églises de l'État depuis 1905 ? »

et réclame « le déplacement de cette croix sur un terrain privé » .

Michèle Sadoulet, présidente de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Bazouge-Cré, réplique :

« Nombre d'anciens ont considéré qu'ils perdaient un peu de leur identité avec la fusion des deux villages. Les éléments du patrimoine sont des petits cailloux qui se posent au fur et à mesure. On nettoie, on restaure, on découvre ce qu'il y a d'écrit sur les édifices, on recherche leur histoire et on aperçoit un peu de la vie antérieure du village sous le lichen et la patine des ans. Ce n'est tout de même pas de notre faute si notre patrimoine est essentiellement chrétien ! »

En 2019, l'association raconte avoir reçu, de la part d'une veuve vendant sa propriété, ce Christ de 1 m 80 de haut, pesant 120 kilos, « avec la mission de le réimplanter en terrain communal afin que tous les habitants puissent se réapproprier ce patrimoine de près de 200 ans » . Cette croix de la Bridolaie apparaît sur le cadastre napoléonien de 1824, dans le domaine public. Mais, au fil des ventes et des remaniements cadastraux, la butte de la Bridolaie se retrouve propriété de la famille de Choiseul, « à la condition que les habitants de la commune puissent aller prier devant la croix », indiquent les archives départementales ([Lire l'historique ici](#)).

Les anciens se souviennent que la dernière procession a eu lieu au début des années 1960.

« L'ensemble s'est dégradé au fil du temps et il n'est plus resté que le Christ en fonte, qui a été remisé. Nous avons sollicité la Fondation Notre-Dame pour refaire une croix en bois et réinstaller l'édifice au plus près de son emplacement d'origine. Mais il n'est absolument pas question d'organiser des processions ni d'en faire un lieu de culte ! »

La mairie assure n'avoir versé aucun argent public.